L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 31 AOUT 1892.

PETITES ANNONCES.

INSTITUT ORLEANS, 99 Toulouse Ouverture 1er Sept. 1892. 21 août—7 7

Propriétaire.—M. Jules Aubel (chef) servie Bière allemande du Lock-Keg No 1400, Bâtiment. Ale, il lui sera commandé une nouvelle à son avantage. 28 août—57

A VENDRE.

A Vendre pour cause départ.—Une des boulangeries les plus fréquentées de la ville avec four et wagon neuf vendus à bon marché à des conditions faciles. La boulangerie est du barils de farine par jour. S'adresser "Boulangerie," au bureau de l'Abeille. 28 août—7 7

DEMANDES.

DEMANDE Gerçons—Un jeune homme demande à échanger des leçons d'anglais pour des leçons de français. Adresse Français, bureau de l'"Abeille." 27 août—7 7

ON demande—Une bonne d'enfant ainsi qu'une domestique de maison. De bonnes références seront demandées. 38 prédomier avenue de l'Esplanade, No 267. 31 aout—

ON demande un homme seul ou avec sa femme; l'homme comme gardien d'écurie avec 30 malaise, la femme pour faire la cuisine si elle le désire. S'adresser à J. E. M. Bouloux P. O., La. 3 août—1 m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Mary Zoeringer vs. Joseph E. Sghefe.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, No 22,247.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par Hon J. Ferris Children, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 12 septembre 1892, à m di, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand lot de cannes, cannes ombrelles, comptoirs, vitrines, etc. Seul dans l'affiche mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON
20 août—20—7 12 sept Constable

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. G. Bobbins, et Mary Ann Dobbins sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,561—Division A —Attendu que Peter Dalpe, administrateur, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rufus Barry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
31 août—31—sept 3 9 Greffier.

Succession de Robert Barry et Ellen Barry, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAroisse d'Orléans.—No 36,561—Division A —Attendu que Peter Dalpe, administrateur, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rufus Barry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
31 août—31—3 9 sept Greffier.

Succession de Pierre A. Barker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36 276 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Elisabeth Dobelin, administrateur et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
30 août—30—sept 3 9 Greffier.

Succession de Martin McDiarmid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,555—Division A. Attendu que John S. Vinet, administrateur public, présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin McDiarmid, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
24août—28— sept 1 6 Greffe-r.

Succession de Rev Justine Werner et Marie Louise Schmidt, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,537—Division E. Attendu que Henry Schmidt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rev Julius Werner et femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
24août—24 27—2 sept Greffier.

Succession de Matthew Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,545—Division E. Attendu que John S. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Matthew Ryan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
25 août—25 30—sept 3 Greffier.

Succession de Maître Delpuac.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,472—Division C.—Attendu que Mme Margareth Dinier, veuve de Joseph Eschringer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Maître Delpino, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
24 août—24 27—2 sept Greffier.

Succession d'Ignatius J. Hoppe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,456—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Vinet, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
22 août—23 27 1er sept Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de district pour la paroisse d'Orléans—No 31,022—Division D. Henry and Brown vs Isaac Ledesdorf.—Ordre de Cour—Qu'en vertu de l'ordre de la raison commerciale de Henry et Brown et W. U. Henry et Harry T. Brown, les membres individuels seul convoqués par devant Octave Morel, notaire, dans ce pays le vendredi, 2 d'septembre, le 2 EUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion sera donné aux créanciers désdits individuels par lettres ou avis cachetés, et publié dans le journal, ladite réunion étant convoqué pour Sauer le temps, l'endroit, les termes et conditions sur lesquels la propriété cédée par les dites insolvables sera vendue.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1892.

(Signé) N. E. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

GEO. W. PRADO, Député Greffier.
28 juil. 3f an 1er sept

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,798—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Dauer vs one collection.—Comme il appert que le répit demandé par le défendeur dans cette affaire a été refusé par un ordonnance, qu'une vente ordonnée de la propriété Raymond Dauer, insaisissable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi présidant jeff C. Wandt, notaire public, au nom bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heure A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dit insolvable, dit s ou ayants, voter sur sa décharge, sur les conditions de vente dit ne projetés et sur toutes autres matières qui peuvent être soumises et que dans l'intervalle les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit défendeur soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.

(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.

Pour copie conforme.

GEO. H. MARTIN, Député Greffier.
13 juil—4f en 20 j

THE NEW ORLEANS BEE,

(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers Indian and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $8; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 20 AOUT—CLASSE No 306
Tirage de 4 heures P. M.

9 30 24 22 27 31 33 12 49 13 19 64 56 —

Les tirages si connus, publiés dans tous les périodiques journaux, en font un public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 20 août 1892—4 heures P. M.

J. A. SCHNEAU,
EDGAR PILIE, Pro tem.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les agences de la Compagnie.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement du commerce public, et en vigueur le 2 janvier 1868 pour une période de 25 ans, en vertu de la Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres mois de l'année, et sont tous lus en public à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Honorablement depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous soussignés Banques et Banquiers paie rent tous les Lots gagnés dans les Loteries de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000, ...	20,000
1 Lot de...	10,000, ...	10,000
1 Lot de...	5,000, ...	5,000
2 Lots de.	2,500, ...	5,000
5 Lots de...	1,000, ...	5,000
25 Lots de...	200, ...	5,000
100 Lots de...	100, ...	10,000
200 Lots de...	100	20,000
500 Lots de...	50, ...	25,000
500 Lots de...	40, ...	20,000

(PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit		$10,000
100 Lots de 60, ..		6,000
100 Lots de 40, ..		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit		$19,980
999 Lots de $20, ..		19,980
2,424 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Demi-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 14 billets entiers pour leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Par lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'expédition de BILLETS et les LISTES DE 1 0TS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Bonnes Pudrones en plein et faites la signature ilcible.

La Compagnie ayant payé des lots défaudant à service de la mêle à TOUTES LES Loteries, nous avons pouvoir des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les lotes de lots.

Les Listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en numéro vente, par Express, Prix Terminaux.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE vous avez le Billet soit dans la Nouvelle-Orléans, que le lot tiré à son adresse soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par Paul Conrad, Président; que ce soit contresigné avec les signatures des Généraux G. T. Beauregard, J. A. Early et W. L. Cazaubon, ayant assez la garantie de quatre Généraux Confédérés, par l'intermédiaire de leurs Présidents, que l'argent qui les présente a leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes indécents et malhonnêtes à vendre sur la Loterie pour lesquelles les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se rappeler que matériellement pour toute BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le chance du lot matériel.

Adresse PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.

(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.

Pour copie conforme.

GEO. H. MARTIN, Député Greffier.
13 juil—4f en 20 j

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Venue d'intérêt d'association.

William L. Rayburn vs William D. Rayburn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,477.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 31 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tout le droit de propriété, droit, titre et intérêt du défendeur William D. Rayburn dans l'association et raison commerciale de Rayburn et Rayburn, composée de Joseph Engelhardt, Beauregard Lambert et William D. Rayburn.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
20 août—20 23 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kinsbuly, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,414.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Pièce ou parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième district de cette ville, dans l'Isle Delaire, et connue sous le numéro 15 de la rue Valence, sur une parcelle de 30 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, Etant la même propriété que lui Kern a acheté, le 1er quatre de Udolpho Wolfe et d'après titre de vente en date du 7 février, notaire, 1 6 juin 1885, enregistré au Bureau des Hypothèques Livre 123, folio 221, et Nos C et D, Section 2, Ward 6, d'après un acte passé le 12 juin 1885 par devant le dit notaire Boudonnagel enregistré au Bureau des Hypothèques Livre 123, folio 222.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.

—vs.—

Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,216—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Gravier, Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté et ayant, en mesure moderne, cinquante trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—3 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Delmon Delezal vs Joseph Raymond et Thomas J. Raymond in solide.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,923—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Howard, Perdido, Lafayette et Liberté, désigné comme lot No 6 de notre arpentage, et mesurant chacun vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Howard, sur soixante-dix pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No 5 et soixante-six pieds, cinq pouces et onze lignes de profondeur sur l'angle du pan coupé.

Accepté par le défendant par achat de Hope Mechanical Association, d'après un acte passé par devant André Hero, jr., notaire, le 11 avril 1888 (titre enregistré au bureau de transfert Livre 139 folio 145.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—3 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle triangulaire, bornée par le Felicity Road, les rues St-James et St-Thomas, et désigné comme lot No Deux sur un plan déposé pour qu'on y réfère dans le bureau de l'arpenteur (Icare Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui mentionnent les mesures de dit lot.

Conditions—Comptant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Premier et Deuxième District.

Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,003.—En vertu d'un ordre de vente en date du 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine pièce de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Gravier, Carondelet, Perdido et Tonti, et mesurant à avoir : un dix lots désignés par les numéros quatre, cinq, six, sept, huit et neuf de la Section Deux de l'Arpentage de l'Isle Pilie, le 1er février 1844, dépose comme plan au notaire Jacques Pilie, Chapuis, notaire, transport passé, dit pouces de cinq lignes de face à l'Avenue St Charles sur une profondeur et une façade sur la rue Lafayette de cent pieds et dix pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété que lui Kern a acheté, le 1er quatre de Udolpho Wolfe et d'après titre de vente en date du 7 février, notaire, 1 6 juin 1885, enregistré au Bureau des Hypothèques Livre 123, folio 221, et Nos C et D, Section 2, Ward 6, d'après un acte passé le 12 juin 1885 par devant le dit notaire Boudonnagel enregistré au Bureau des Hypothèques Livre 123, folio 222.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.

—vs.—

Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,216—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle triangulaire, bornée par le Felicity Road, les rues St-James et St-Thomas, et désigné comme lot Deux sur un plan déposé pour qu'on y réfère dans le bureau de l'arpenteur (Icare Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui mentionnent les mesures de dit lot.

Conditions—Comptant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22août—22 29—sept—5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle triangulaire, bornée par le Felicity Road, les rues St-James et St-Thomas, et désigné comme lot Deux sur un plan déposé pour qu'on y réfère dans le bureau de l'arpenteur (Icare Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui mentionnent les mesures de dit lot.

Conditions—Comptant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22août—22 29—sept—5 12 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Jurgens vs. Célin E. Menfert.

Vente de propriétés dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 21 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certaines terrasses avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le sixième district de cette ville, dans l'Isle Delaire, et connues sous le numéro 15 de la rue Valence, sur une parcelle de 30 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Clairbourne, Derbigny, Dumaine et St-Philippe, le dit lot est distingué comme étant le quatre de cent vingt-deux pieds de front sur quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux parcelles de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, et tout ce qui y appartient, sont dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle triangulaire, bornée par le Felicity Road, les rues St-James et St-Thomas, et désignés comme lot Deux sur un plan déposé pour qu'on y réfère dans le bureau de l'arpenteur (Icare Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui mentionnent les mesures de dit lot.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spéciaux et garantis par hypothèque et l'on du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurités usuelles, l'acquéreur assumant la taxe de 1892, et fera « déposé usuel de 10 0[0 comptant pour lier la vente.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marceline Deflee, veuve de Jean Pierre Rombla.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,369.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Dauphine, Hôpital Bourgogne et Quartier, désigné par le numéro 8, sur une exquisse et un certificat d'arpentage datés le 10 mai 1871, dressés par J. A. D'Hémecourt, ayant pour plan de la dite section, le propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'Isle borné par les rues Rue Louis, Roman, Dauphine et Bagnolet, et mesurant chacun, vingt-six pieds six pouces et sept lignes de façade à la rue Roman et cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que lui Jean Pierre Rombla, acquise de Mme Ernest H. Smith par acte du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé par devant Joe E. Taylor, notaire, le 21 mai 1891, dûment enregistré au bureau des Hypothèques dans le Livre 127, folio 486.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 août—26 29 30—septembre 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Union Homestead Association vs Louis Edward Gagnau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,423.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exonérations, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Pièce ou parcelle de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Rochelaise, Tonti, Conti et Marville, désignée par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan signé par Pilie, arpenteur, et mesurant comme suit : les lots Nos 25 et 26 mesurant chacun vingt-sept pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et la dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de front sur une ligne parallèle avec et cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, anciennement Live Oak et Bordeaux, désignée par les Nos 25 et 26 et une portion du lot No 16. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit : les lots Nos 25 et 26 mesurent